

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 15 mars 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-RH-11

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

26 MARS 2024
26 MARS 2024
26 MARS 2024

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROBATION DE LA CAMPAGNE D'EMPLOI COMPLÉMENTAIRE BIATSS

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu, président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'avis du CSA de l'Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne en date du 1er mars 2024 portant sur l'objet de la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

APPROUVE la campagne d'emploi complémentaire BIATSS, telle que définie dans les documents annexés à la présente délibération.


ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

La Directrice générale des services est en charge de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Créteil, le 15 mars 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 15 mars 2024

**Nombre de membres présents et
représentés participant à la délibération :**

28

Pour : 26

Contre : 1

Abstention : 1

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Créteil, le 01/03/2024

Conseil Social d'Administration

Point n° 4 : Ajustement CE BIATSS 24 en plafond 2

Contexte

Avec 7 facultés, 8 écoles et 1 institut, 1 observatoire et 33 laboratoires de recherche, l'Upec développe une offre de formation continue au plus près des besoins des publics adultes et des partenaires du monde socio-économique, et accueille chaque année plus de 12000 stagiaires en formation professionnelle.

L'apprentissage et la formation continue sont identifiées comme des axes stratégiques de développement pour l'Université et des moyens humains supplémentaires (3 ETP) sont en cours de recrutement (Cf CE 24) pour compléter l'équipe de la DIFPRO, avec de nouvelles compétences en développement numérique et marketing financés par le projet ASDESR.

Le parti-pris de privilégier les formations en apprentissage répond à un triple objectif :

- Répondre aux besoins des acteurs socio-économique qui connaissent des difficultés de recrutement ;
- Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur de certains publics socialement peu favorisés, par les revenus qu'elle procure, et l'amélioration de l'insertion professionnelle qu'elle permet ;
- Dégager des ressources propres pour notre université en forte difficulté financière.

4.1 Pour avis - Développement de la formation continue et par apprentissage : organigramme des entités concernées

La DIFPRO a pour mission **le développement de la formation continue**, notamment en lien avec une stratégie de développement des ressources de l'Université.

La prévision d'accroissement du chiffre d'affaires de 3%, puis 5% représente l'amplification globale du développement de la formation continue, tenant compte de l'offre existante et du développement du nouveau marché « stages courts » ; autant en présentiel qu'en distanciel pour répondre au mieux aux contraintes des entreprises.

Par ailleurs, le CFA a vu depuis sa création son nombre de contrats à gérer croître de façon continue, passant de 1600 apprentis à 2800 en trois ans. La cellule Contractualisation Apprentissage gère UPEC-CFA pour la partie contractualisation et facturation et, de manière générale, tout ce que ne concerne pas la pédagogie.

La gestion de l'apprentissage par les OPCO est assez nouvelle et les procédures ne sont pas encore pleinement fiabilisées et les outils vont évoluer. A terme, Ypareo gèrera toute la formation professionnelle.

Enfin, l'UPEC est lauréate de l'appel à projet ASDESR. Ce projet a permis le renforcement de l'équipe par 2 ingénieurs de formation numérique et un community manager, en charge, notamment, de l'outil qui servira à aider les apprentis dans leur recherche d'entreprises.

DIFPRO - Développer l'offre de formation continue

Il s'agit d'augmenter les effectifs sur les formations existantes et développer de nouvelles formations, principalement sur le marché des stages courts. Le développement de l'existant sera consolidé par

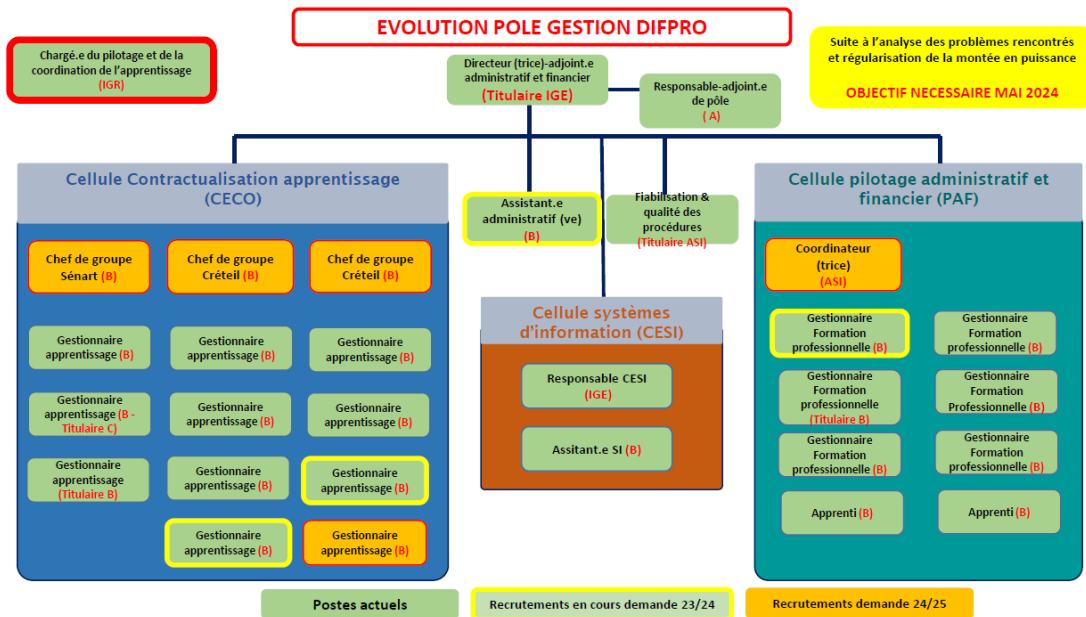
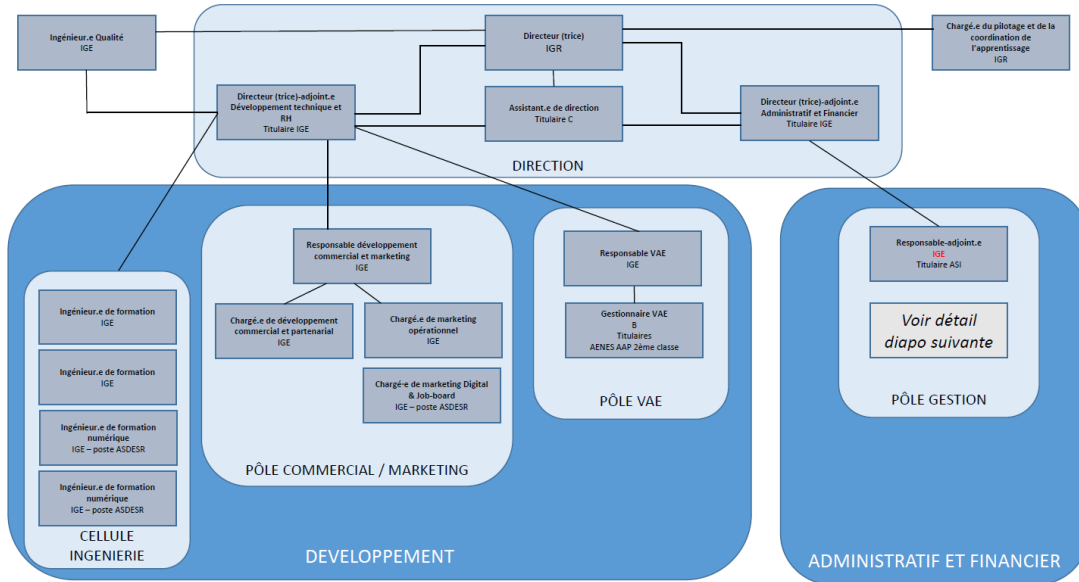
l'accentuation du marketing à savoir des catalogues, un nouveau site internet et la communication multicanale sur les réseaux sociaux.

Il s'agit également d'accroître la visibilité et la promotion de l'offre de formation continue par le renforcement du marketing (nouveau site internet, communication multicanale sur les réseaux sociaux). Ces mesures devraient permettre une augmentation de près de 17% du chiffre d'affaires généré par la formation continue à l'horizon 2027, soit plus de 9M€.

Organigramme DIFPRO actuel et Cible

L'organigramme présenté aujourd'hui a été construit en grande partie dans le cadre des travaux menés lors d'un séminaire du Pôle gestion qui s'est tenu le 11 décembre 2023 en présence des membres de la direction, des cadres et des gestionnaires du pôle ainsi que des agents ayant une activité transverse en lien avec celui-ci.

1. Afin de piloter au mieux la DIFPRO sur l'axe Développement comme sur l'Axe Gestion, il est souhaité positionner deux directions adjointes :
 - a. Une direction adjointe en charge du développement technique et des RH (DirAdj DTRH) avec le pilotage de la cellule commerciale & marketing, l'encadrement des ingénieurs de formation et des ingénieurs numérique, ainsi que du pôle VAE.
 - b. Une direction adjointe en charge de l'administration et des finances (DirAdj AF), avec le pilotage du pôle gestion.
2. Au sein de la Dir Adj DTRH, il est proposé le positionnement d'un poste de Responsable de la cellule Commerciale/Marketing, coordonnant l'activité de 3 chargés du développement et du marketing.
3. Au sein de la Dir Adj AF :
 - a. Pôle CECO : à partir de l'analyse de l'existant permettant d'estimer qu'un gestionnaire peut prendre en charge entre 260 et 300 dossiers, **il est souhaité la création de 4 nouveaux postes** permettant de structurer l'équipe avec :
 - i. 3 chefs de groupe (niveau B+) dont les missions principales seront les suivantes : gestion d'un demi-portefeuille, traitement particulier des dossiers problématiques et management intermédiaire de l'équipe
 - ii. Un gestionnaire en apprentissage
 - b. Pôle PAF :
 - i. Il est souhaité la **création d'un poste de coordinateur** de la cellule pilotage administratif et financier afin d'assurer un management intermédiaire ainsi une expertise sur les problématiques changeantes de facturation (arrivée de la facturation FA par exemple).
 - ii. Création de la CESI : Depuis la création du CFA, l'apprentissage est géré avec le logiciel Ypareo. L'objectif est de gérer également la FC avec cet outil, ce qui nécessite un pilotage SI important.
 - iii. Poste Fiabilisation & qualité des procédures : Le pôle gestion ayant atteint une taille critique, il est nécessaire de formaliser les process liés à son activité, en continu.



En conclusion : cette organisation permettra une montée en charge de l'activité en cohérence avec l'objectif attendu de 5000 apprentis et un développement de la formation continue. Il permettra également d'apporter un service de qualité aux entreprises comme aux composantes. Compte tenu de l'organisation de l'activité et des périodes de contractualisation, il est nécessaire que ces postes soient pourvus en mai 2024.

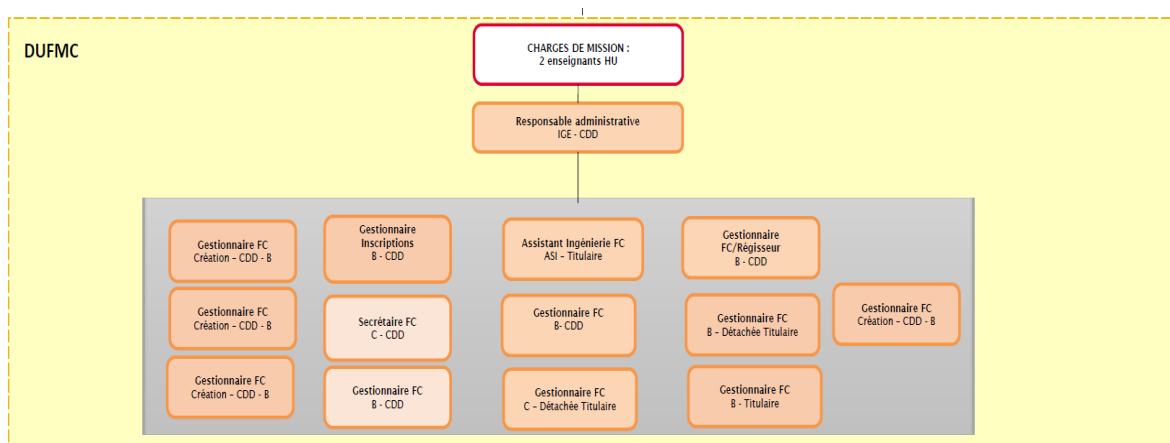
DUFMC - Réorganiser et développer le potentiel de la formation médicale continue (DUFMC)

La DIFPRO a apporté son expertise à l'automne 2023 afin de produire un état des lieux de la FC en faculté de santé et identifier les pistes permettant son développement et sa gestion.

L'organisation ici présentée est issue d'un travail collectif et vise à permettre de recouvrer des recettes qui risqueraient d'être perdues à court terme. Après requête sur 3 années, le chiffre d'affaires 2023-2024 envisagé est de 3 600 000€. Cela concerne 130 formations programmées et confirmées, dont 78 % ont déjà débutées. Cependant seulement 50% des conventions ont pu être réalisées, et seulement 40% des étudiants bénéficient d'une inscription.

Il s'agit ici de renforcer temporairement l'équipe par **4 postes de gestionnaire de la formation continue**, pour une durée d'un an (plafond 2 sur ressources propres)

Organigramme DUFMC actuel et cible



Consultation du CSA

Le CSA est invité à se prononcer sur les propositions de créations d'emplois ici présentées

Annexes à la délibération du 15 mars 2024 de la campagne d'emplois 2024

Ajustements Campagne d'emplois 2024 BIATSS

CREATIONS d'EMPLOIS

Structures	Origines des financements	Fonction	Niveau de l'emploi			Total
			Catégorie A-ASI	Catégorie A-IGE	Catégorie B	
DIFPRO	CFA	Coordinateur.trice cellule pilotage administratif et financier	1			1
	CFA	Chef.fe de groupe au sein de la cellule contractualisation apprentissage			3	3
	CFA	Gestionnaire apprentissage			1	1
SANTE	Formation continue - DUFCM	Gestionnaire Formation continue			4	4
Total			1	0	8	9

TRANSFORMATIONS de POSTE

Structures	Fonction	Nouvelle Fonction	Niveau de l'emploi			Total
			Catégorie A-ASI	Catégorie A-IGE	Catégorie B	
DIFPRO	Responsable pole gestion administrative	Directeur.trice adjoint.e administratif et financier		1		1
	Chargé du pilotage fonctionnel SI	Responsable de la cellule systèmes d'information		1		1
	Chargé de développement commercial marketing	Responsable développement commercial et marketing		1		1
Total				3		3